

Fête de la forêt et du bois

Col de la Croix de Chaubouret - Parc Naturel Régional du Pilat

Le Bessat - Graix - Dimanche 13 septembre 2026

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Région et du Département,
Monsieur le Président de Fibois 42,
Monsieur le Président de l'association des Entrepreneurs Travaux Forestiers du Pilat,
Mesdames et Messieurs,

Merci aux organisateurs, Fibois 42 et les Entrepreneurs de Travaux Forestiers de la Loire, pour cette remarquable édition de la fête du Bois et de la Forêt au col de la Croix de Chaubouret au Bessat.

« Une forêt, ce n'est jamais seulement des arbres. »

La forêt est un patrimoine naturel, un espace de respiration, de loisirs et de biodiversité. Elle est aussi une ressource, un matériau, une activité économique et un véritable savoir-faire qui fait vivre des femmes et des hommes sur notre territoire.

Sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, la forêt représente environ 21 000 hectares, soit près de 30 % de notre territoire. C'est considérable.

Et c'est une responsabilité collective que nous portons avec les élus de l'exécutif métropolitain, Corinne Besson-Fayolle, vice-présidente en charge de l'agriculture et Pascal Fayolle, conseiller métropolitain délégué à la gestion forestière : celui de la gestion durable de nos forêts et de l'avenir de cette ressource.

Cette responsabilité est d'autant plus importante que notre forêt est confrontée à plusieurs défis : le morcellement de la propriété forestière, les difficultés d'exploitation de certaines parcelles, les évolutions climatiques, mais aussi la nécessité de préserver la biodiversité et les ressources naturelles.

Près de 1 600 personnes travaillent dans la filière forêt-bois sur Saint-Étienne Métropole, avec tout un écosystème allant de la gestion forestière à la première transformation, jusqu'aux métiers de la menuiserie, de l'agencement, du mobilier ou encore de l'emballage.

Nous devons donc trouver le juste équilibre : produire et valoriser le bois, tout en protégeant la forêt et ses fonctions écologiques.

La Ville de Saint-Étienne est le premier propriétaire forestier du Département de la Loire avec 1300 hectares de forêt au massif du Grand Bois dont la gestion est assurée par l'Office national des forêts, mais aussi dans le massif du Frioul, celui de Condamine et à Lavalette.

À Saint-Étienne, nous avons pour ambition de faire évoluer la commande publique municipale pour privilégier, quand cela est possible, l'emploi de matériaux recyclés et biosourcés dans la construction et la rénovation de nos bâtiments municipaux.

C'est à la fois un choix écologique et un choix économique : réduire l'empreinte carbone de la Ville, mais aussi soutenir les filières locales, les entreprises et les savoir-faire qui font vivre notre territoire.

Cette gestion montre qu'il n'y a pas à opposer protection de la forêt, accueil du public et valorisation du bois. Nous pouvons au contraire rechercher un modèle équilibré, durable et adapté aux réalités de notre territoire.

C'est cette vision que nous devons continuer à porter collectivement : une forêt vivante, gérée durablement, capable de répondre aux défis environnementaux de demain tout en faisant vivre nos territoires et nos savoir-faire.

Régis Juanico

Maire de Saint-Étienne

Président de Saint-Étienne Métropole